

Le mot du maire

Le 17 mars, le Centre d'Incendie et de Secours a été inauguré. C'était une belle cérémonie, en présence de Mr le Préfet, des Sapeurs-Pompiers, du SDIS, des élus, de la population, et un moment très important pour la commune car cet ouvrage était attendu depuis fort longtemps. Ce projet est à l'initiative du Général Jean-Pierre Chevillon, mon prédécesseur, et date des années 2001/2002. La commune a acheté le terrain le 10 juin 2005 et l'a transféré au SDIS le 17 mars 2010. La viabilisation et l'étude géotechnique du terrain ainsi que le document d'arpentage ont été pris en charge par la commune. Merci au SDIS pour son investissement, au département qui finance cette caserne, à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration de ce projet et aux élus qui, chacun à leur niveau, nous ont soutenus et accompagnés dans notre démarche. Les Sapeurs-Pompiers bénéficient maintenant d'un outil fonctionnel, moderne, adapté à leurs besoins et missions et de nature à susciter des vocations. Je souhaite longue vie au Centre d'Incendie et de Secours du Grand-Serre.

Travaux dans le village : les aménagements de la place de la Dîme, des carrefours du cimetière et de la route des Antes ainsi que le square pour les enfants sont en cours de finition. Courant mai, le bâtiment communal sera démoli et les travaux reprendront dans le village pour la réfection du sol des Halles, des places alentours et pour les finitions dans la Grande Rue.

Pour le respect des investissements faits par la commune, je rappelle que :

- les **trottoirs** sont **uniquement réservés aux piétons** et qu'il est **interdit de stationner sur le béton désactivé** ;
- les **aménagements paysagers**, les **fontaines** et les **monuments** **ne sont pas des aires de jeux** ;
- les **propriétaires de chiens** sont priés d'aller à l'extérieur du village pour les besoins de leurs animaux ou de se munir de sacs pour ramasser les excréments ; **des sanctions seront prises en cas de non respect.**

P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) : nous avons déjà eu 4 réunions de travail avec le cabinet INTERSTICE dont une avec les agriculteurs propriétaires et exploitants de terrains agricoles sur la commune. Par ailleurs, et pour votre information, je vous invite à prendre connaissance de l'encart concernant la révision du Plan Local d'Urbanisme qui se trouve à l'intérieur de ce bulletin et sur le site de la commune www.legrandserre.fr.

Extension du réseau d'eau potable sur le quartier Nord-Ouest et le hameau de Saint-Julien : courant mai, les travaux commenceront sur le quartier Nord-Ouest pour la tranche 1 et nous continuerons ensuite sur le hameau de Saint-Julien pour la tranche 2.

Dès la fin de l'hiver, **les chenilles processionnaires** qui ont tissé leur nid de soie représentent un grand danger pour l'homme, le chien et le chat (car elles sont très urticantes) ainsi que pour l'environnement. Sur les arbres où elles ont élu domicile, elles causent également d'importants dégâts. Il est donc de la responsabilité des propriétaires d'arbres infectés par ces insectes de pratiquer un traitement annuel et détruire les cocons lorsqu'ils se sont installés.

Le Maire

Agnès GENTHON

Conseil municipal

Lundi 22 janvier 2018 à 20 h 00

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner concernant :

- la parcelle cadastrée AB 344 le Bourg
- la parcelle cadastrée AB 60 le Bourg
- les parcelles cadastrées D 368, 369 et 370 Folataire, 360, route de St-Clair

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Subvention DETR 2018 pour extension réseau eau potable

Madame le Maire rappelle au conseil municipal ses délibérations du 12 décembre 2016 et 30 janvier 2017, concernant le projet d'extension du réseau d'eau potable sur le quartier nord-ouest de la commune, le hameau de Saint-Julien et environs, validant l'estimation des travaux établis par le cabinet Merlin pour un montant de 1 297 000 € HT soit 1 556 400 € TTC et sollicitant les subventions auprès de l'Etat dans le cadre de la DETR 2017 pour la 1^{ère} tranche des travaux, du Conseil Départemental de la Drôme, de l'Agence de l'Eau.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de solliciter une subvention, au titre de la DETR 2018, pour la 2^{ème} tranche de ce projet d'un montant de 483 500 € HT et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour mener à bien ce dossier.

Raccordement Collectif Extérieur pour alimenter le lotissement du canal, à partir du poste LA TOUR

Le projet chiffré par le SDED, maître d'ouvrage s'élève à 14 329.02 € HT avec une participation communale de 8 597.41 € ; le bénéficiaire s'engage à rembourser cette somme par convention.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet et autorise Madame le Maire à signer la convention. La dépense est inscrite au budget communal

Défense des activités de pastoralisme face aux attaques du loup

Suite au courrier de l'Association des Maires de la Drôme, Madame le Maire expose la situation très sensible liée à la présence du loup dans de nombreuses communes du département de la Drôme, sujet évoqué lors du congrès départemental des maires à Nyons.

Le Conseil Municipal, après délibération, avec 9 voix pour, 1 contre et 3 abstentions,

- **Apporte son soutien** à l'appel de l'Union pour la Sauvegarde des Activités Pastorales (USAPR) dont d'ores et déjà de nombreuses communes sont adhérentes dans le grand Sud Est) et qui a été approuvé par l'Association des Maires et Présidents de Communautés de la Drôme et l'ensemble des organisations agricoles représentatives ;
- **Prend acte** de la gravité de la situation quant à la survie des activités d'élevage dans les communes drômoises alors que le « plan loup 2018-2013 » est en cours d'élaboration ;
- **Rappelle que l'objectif** de cette démarche n'est pas l'éradication de l'espèce loup mais d'inverser rapidement la tendance en défendant, en priorité, les activités humaines.

Personnel Communal

Le conseil municipal, suite aux créations de postes au 1^{er} novembre 2017 pour permettre des avancements de grade, décide, à l'unanimité, de supprimer les postes suivants :

- rédacteur territorial, à temps complet
- adjoint administratif territorial 2^{ème} classe, à temps complet
- agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles maternelles 90 %
- agent de maîtrise, à temps complet
- adjoint technique territorial, à temps complet
- adjoint technique territorial, à temps non complet.

Conseil municipal

Versement de dons à la commune

Suite à la demande de la Trésorerie, le conseil municipal, à l'unanimité, a pris une délibération pour l'encaissement des dons faits à la commune.

Lundi 26 mars 2018 à 20 H

Le Conseil Municipal a fait une minute de silence en hommage au Lieutenant-Colonel Arnaud Beltrame et aux victimes des attaques terroristes de l'Aude.

Entretien et gestion des ZAE - Zone d'Activité des Forges : conventionnement avec la Communauté de Communes

Madame le Maire informe le conseil que la compétence « Actions de développement économique » et en particulier « création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire » relève de la seule compétence de la Communauté de Communes mais l'article L. 524-16-1 permet de confier par convention la gestion de certains services et équipements à la commune membre. Pour la ZAE des Forges, il est proposé que la commune puisse assurer une partie de la gestion et de l'entretien de la zone.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord pour les conditions de coopération définies dans la convention
- Autorise Madame à signer la convention cadre pluriannuelle
- Donne délégation à Madame le Maire pour définir les contrats de prestations annuels et signer lesdits contrats
- Autorise Madame le Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires à l'exécution de ladite décision.

Extension réseau eau potable quartier nord-ouest et secteur de Saint Julien : attribution du marché

Après analyse des offres avec le Cabinet MERLIN, Maître d'œuvre, Madame le Maire propose de retenir l'offre de l'entreprise CHEVAL Frères s'élevant à 946 550.00 € HT soit 1 135 860.00 € TTC concernant les travaux d'extension du réseau d'eau potable quartier nord-ouest du village et secteur de Saint-Julien.

Le Conseil Municipal, avec 12 voix pour et une abstention, autorise Madame le Maire à signer le marché et lui donne tous pouvoirs pour mener à bien ce dossier.

Renforcement du réseau BT à partir du poste LA TOUR

Madame le Maire informe le conseil du projet de développement du réseau de distribution publique d'électricité sur la commune, à partir du poste de la Tour, pour une dépense prévisionnelle de 1 929.38 € HT qui sera entièrement financée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme. Aucune participation communale ne sera demandée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet établi, le plan de financement et donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision.

Désignation d'un représentant suppléant au conseil d'administration du collège Joseph Bédier

Suite à la démission de M. BENISTANT Pierre en tant que conseiller municipal, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne Monsieur François ORLOWSKI, comme délégué suppléant au conseil d'administration du collège Joseph Bédier.

Personnel communal

Compte-tenu de la possibilité d'avancement de grade d'un agent, Madame le Maire propose la création d'un poste de rédacteur principal 1^{ère} classe au 1^{er} avril 2018. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

INFORMATIONS DIVERSES

ARRETE MUNICIPAL relatif à l'OUVERTURE d'une **ENQUETE PUBLIQUE** pour la REORGANISATION des VOIES COMMUNALES.

ARTICLE 1 : Il sera procédé, dans la Commune de LE GRAND SERRE à une enquête publique en vue de la réorganisation de la voirie communale.

ARTICLE 2 : Un dossier comprenant :- une notice explicative - un plan de situation- un plan parcellaire - un plan des voies concernées- la liste des propriétaires des parcelles concernées par le classement/déclassement de voies communales et/ou l'affectation/désaffectation de chemins ruraux.

Il pourra y être consulté pendant la durée de l'enquête, aux heures d'ouverture du secrétariat soit : les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et le samedi de 10 h à 11h30

ARTICLE 3 : Monsieur GOUNON Michel, Ingénieur TPE, Directeur des services techniques et urbanisme retraité, est désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

ARTICLE 4 : L'enquête se déroulera pendant 15 jours, **du 12 avril 2018 au 28 avril 2018 à 12 h** aux heures d'ouverture de la Mairie.

Il sera ouvert en Mairie un registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur sur lequel seront inscrites aux jours et heures sus-indiqués les oppositions, réclamations ou observations et annexées celles qui seront présentées par écrit.

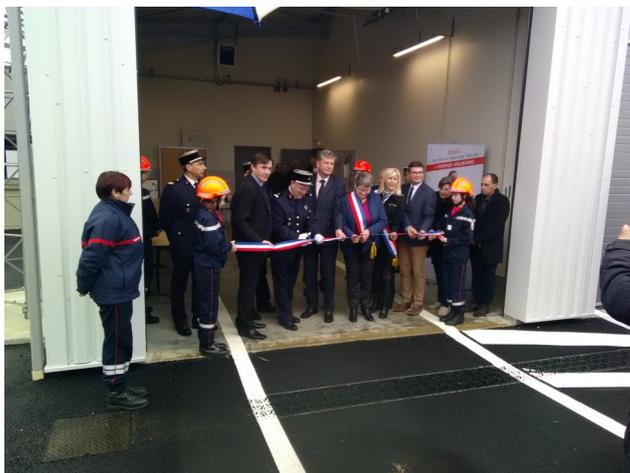
Le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition du public le **12 avril de 9 h à 12 h, le 19 avril de 9 h à 12 h, le 28 avril de 9 h à 12 h**. Les observations faites par courrier devront être adressées en Mairie de Le Grand-Serre à l'attention du Commissaire-Enquêteur.

ARTICLE 5 : A l'expiration du délai fixé à l'article 4, le registre sera clos par le Commissaire-Enquêteur. Il rédigera dans un délai d'un mois le rapport d'enquête, ses conclusions et avis motivés. Ces éléments ainsi que le dossier d'enquête seront transmis à la mairie.

ARTICLE 6 : Un extrait du présent arrêté sera affiché en Mairie de LE GRAND SERRE, quinze jours au moins avant la date d'ouverture de l'enquête.

Fait à Le Grand-Serre, le 29 mars 2018 **Le Maire, Agnès GENTHON**

Inauguration de la nouvelle caserne des pompiers:



Nous avons une toute nouvelle et belle place de la Mairie. Mais elle est déjà souillée par les déjections canines. Merci aux propriétaires de chiens d'être un plus responsables.



Nouvelle version du site internet :

Vous pouvez découvrir sur internet, le nouveau site de la commune.

www.legrandserre.com

Pour information, sur les 12 derniers mois, il y a eu 4550 visiteurs différents.

CAMPING LE GRAND CERF ****

Le camping ré-ouvrira le samedi 07 avril 2018. Cette année, le restaurant sera ouvert:

NOUVEAU, TOUS les MIDIS de la SEMAINE ;

Les vendredis, samedis et dimanches soirs, de 19h à 21h30.

Le menu « grenouilles » toujours le week-end et sur réservation.

Soirée « moules/frites » toujours le mardi soir et sur réservation

Concert gratuit les vendredis soirs.

Divers



Dans le cadre d'un projet sur la filière bois mis en place par la Charte Forestière des Chambarans, les élèves de CM2 ont visité l'entreprise Pradier du Grand-Serre le 14 décembre.

Les élèves de l'école, du CE2 au CM2, ont bénéficié d'une sortie raquettes à Font d'Urle le 2 février. Cette sortie a été financée par le Sivos (mairies).



CARNAVAL

Le vendredi 09 février a été un jour particulier pour les élèves de l'école puisque l'ambiance du carnaval était présente : les élèves, les maîtresses et quelques parents d'élèves sont venus déguisés à 8h30. Les classes se sont mélangées et la matinée a commencé : préparation de la pâte à crêpes, ateliers autour du carnaval et dégustation des crêpes. Munis d'instruments, les élèves sont allés défiler dans les rues du Grand-Serre, accompagnés par Michel Dumoulin à la trompette et par de nombreux parents ; la journée était festive !!!



CIRQUE

Le projet « cirque » a débuté pour les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM2. Les élèves des trois classes bénéficient de 10 séances pour découvrir le matériel des acrobates, des jongleurs et des équilibristes. Ensuite, ils se perfectionnent dans le domaine qui les attire le plus, puis ils créeront un spectacle pour vous présenter leur travail. Les enseignantes s'appuient sur le professionnalisme de Bénédicte (Compagnie La Piste Sidoré) pour mener à bien les séances. Les élèves en redemandent chaque semaine !



L'Association des parents d'élèves a organisé le samedi 31 mars sa traditionnelle chasse aux œufs. Malgré les caprices de la météo de ces derniers jours, le soleil était de la partie. Les enfants, accompagnés de leurs parents, ont donc pu chercher les pierres de couleurs dissimulées dans les rues de notre beau village.

Prochaines manifestations à retenir:

- * Vente de plants
- * Fête de la musique le 22 Juin au cloître.
- * Kermesse

L'Etat Civil :

Naissances:

11 janvier 2018	Thomas Marcus
15 janvier 2018	Frachisse Émy
01 février 2018	Borras Elouan
04 février 2018	Calabro Inés
23 mars 2018	Catthey Soan

Décès:

01 février 2018	Castiglione épouse Piazza Françoise
24 mars 2018	Bourguignon épouse Payan Marie-Paule



La vie associative et divers

Un Comité d'animation dynamique !!!!!

Renouvelé l'an dernier, le comité d'animation voit régulièrement grossir ses rangs de nouveaux bénévoles.

Ce sont près de 20 personnes qui œuvrent aujourd'hui activement à l'organisation de diverses manifestations dans la commune.

Et c'est avec plaisir que plus de 50 personnes se sont réunies au gymnase le samedi 24 février pour fêter le carnaval.

Le concours de crêpes s'est déroulé dans une ambiance très amicale. Le jury, présidé par Madame le Maire, a eu fort à faire pour départager les concurrents (Cathy, Danielle, Suzanne et Jean-François furent primés).

Les nombreux participants, presque tous costumés, ont dégusté un succulent et copieux repas (salade, poulet aux langoustines accompagné de riz pilaf, forêt noire) .

Dès le début du repas, l'ambiance musicale fut festive. Le concours de danses, pour les enfants et les adultes, a été un succès. Le bal s'est prolongé tard dans la nuit, et c'est le dimanche matin que les derniers participants se sont quittés en se promettant de reconduire cette manifestation.

Les organisateurs du comité d'animation ont bien noté la demande de tous et nous essayerons de faire encore mieux la prochaine fois.

Malgré l'originalité et la qualité reconnues des animations proposées, le Comité d'Animation constate le peu de participation des Grand-Serrois.

La réussite de ces événements nécessite d'importants moyens humains et financiers et la présence d'un public nombreux est donc indispensable pour la poursuite de l'activité .

Le C.A. réunira prochainement l'ensemble des associations pour définir ensemble les termes d'une véritable collaboration, au delà de la mise à disposition du matériel .

Par ailleurs, des contacts ont d'ores et déjà été pris avec des communes voisines pour étudier un partenariat efficace .

L'embellissement de notre village sera bientôt terminé, mais c'est nous tous par notre implication qui sauront lui donner son "âme".

Soyons fiers de participer au rayonnement de notre belle commune. C'est dans ce but que le comité d'animation encourage Alexy BERNARD, représentant le club Les Dauphines, pour sa participation au championnat du monde en Norvège.

Vide Grenier du Printemps :

Dimanche 15 avril 2018

Au centre du village

2€ le m linéaire (avec possibilité de garer véhicule et remorque) pour les extérieurs au village et 1€ le m linéaire pour les habitants du Grand-Serre

Réservation obligatoire avec copie pièce d'identité et plaque d'immatriculation

Heure d'arrivée possible pour installation des exposants 6h30

Buvette avec restauration



Sapeurs Pompiers LE GRAND SERRE

**RECHERCHE POMPIERS VOLONTAIRES
ACTIVEMENT
DISPONIBLES EN JOURNÉE**

**Vous avez envie d'acquérir de nouvelles compétences
et un enrichissement personnel !**

**Vous êtes motivés pour apporter aide et secours !
Vous aimez le contact et l'ambiance d'un travail
d'équipe !**

Venez nous rejoindre...

L'effectif actuel du centre du Grand Serre est de 27 Sapeurs Pompiers Volontaires dont 9 femmes.

Le centre neuf, est doté de matériels récents 4 véhicules d'interventions (Secours à Personne et Incendie)
Cent cinquante interventions par an en moyenne.

Possibilité de recrutement de 16 à 56 ans avec différentes activités :
-Soit apte à toutes missions (Secours à Personne, Opérations Diverses, Incendies)

-Soit apte aux missions uniquement de Secours à Personne
-Soit apte au service de santé (Infirmier, médecin, pharmacien, vétérinaire)

**Pour plus de renseignements contactez
Le chef de centre : Laurent FONTAINE - 06.66.84.58.93
L'adjoint : Jérôme SAVET - 06.19.89.48.91**

L'amicale de St Julien

Concours de Boules

le samedi 23 Juin à 14 h au hameau de St Julien

Concours de coinche

le samedi 3 Novembre à 14 h à la salle des fêtes de St Christophe

Amis du Grand Serre venez nombreux; nous vous réservons un accueil chaleureux!!!

Sortie du Club du 3ème âge du Grand-Serre à Marcollin pour le traditionnel repas « cabri ».

Ce jeudi 8 mars, 40 adhérents du Club des Sans-Souci se sont retrouvés vers midi au Restaurant BERTHON de Marcollin

pour déguster le traditionnel repas « cabri ».

Après les mots de bienvenue du Président Pierre ODRAT,

les convives ont pu faire honneur au copieux et savoureux repas.

Il faut souligner que, c'est dans une ambiance tout à fait chaleureuse et fraternelle que, les participants ont vécu un très bel après-midi, lequel s'est terminé, sous l'impulsion dynamique de Mario,

par des chansons reprises en chœur par l'assistance.

Après avoir bien noté les dates suivantes:

Jeudi 12 avril : Réception au Club de Hauterives

Mardi 15 mai : Réception du Club de Hauterives à Le Grand-Serre

Mardi 22 mai : Réception au Club de St-Christophe et le Laris, chacun a regagné son domicile, heureux de cette belle journée d'échanges et d'amitié.





La vie associative

- * L'homme semence de J.Ailhaud
- * L'enfant perdue de E.Ferrante (dernier de la série « l'amie prodigieuse »)
- * Juste après la vague de S Collette
- * Couleurs de l'incendie de P.Lemaitre (suite de « Au revoir là-haut »)
- * Les 8 montagnes de P.Cognetti

Et toujours :

Accueil des classes une fois par mois, accueil ponctuel des enfants de la garderie, un grand jeu autour de la bande dessinée Anuki avec une classe de primaire ...

Le Serre Livres, échange autour des lectures « : prochain rendez-vous samedi 21 avril de 10 à 12 h à la bibliothèque. C'est ouvert à tous, venez partager café ou thé et lectures.

Egalement un grand choix de livres audio en prêt (romans récents, poèmes, etc...)

Jeux d'écriture à la bibliothèque d'Hautes-Rives (nous contacter pour les dates)

Livres à disposition dans la cabine-à-livres proche de la poste. C'est un point lecture supplémentaire, ouvert à tous. Il fonctionne sur le principe de l'échange : vous prenez un livre et en laissez un (**mais pas** vos vieux catalogues, livres aux pages manquantes, vieilles revues déchirées, etc..... bref tout ce qui doit aller à la déchèterie).



Bibliothèque:

Nous reprenons les horaires d'été !

Lundi en période scolaire 16h30 à 17h30

Mercredi de 17 h à 19 h

Vendredi de 10h à 12 h

1^{er} et 3^{eme} samedis du mois de 10h à 12h

Des nouveautés:

- * Ce feu qui me dévore de J.Couturier
- * En camping-car de Y.Jablonka
- * Le poids de la neige de Ch.Paugues
- * Ne préfère pas le sang à l'eau de C.Lapertot



10^e édition du Festival l'Art et la Matière en Drôme des Collines

du 2 au 17 juin 2018

6 artistes plasticiennes

6 lieux remarquables

Inauguration du Festival : samedi 2

juin à 11h, École Sainte Thérèse, Peyrins.

L'association fête cette année ses 10 ans d'existence. Les communes dans lesquelles se déroule le Festival restent les mêmes mais deux lieux nouveaux seront à découvrir. Chaque lieu sera investi par une artiste :

Peyrins - École Saint Thérèse - Magali Poutoux

Crépol - Église Saint Roch - Véronique Ognard

Saint-Christophe-et-le-Laris - Église Saint-Pierre-de-Charaix - Guillermo Labastida

Le Grand-Serre - Jardin de la Cure - Gilbert Frizon

Châteauneuf-de-Galaure - Prieuré de Charrière - Fernand Gréco

Moras-en-Valloire - Maison Quarrée - Christine Cosmano-Prahasz

Comme chaque année, musique, lecture, spectacles seront organisés le soir dans chaque lieu... et, pour célébrer le dixième anniversaire, une œuvre sera réalisée au fur et à mesure des vernissages. De plus, un concert de clôture sera organisé à l'église Saint-Pierre-de-Charaix à Saint-Christophe-et-le-Laris le 17 juin à 20h.

Les installations des artistes permettent de découvrir les édifices chaque fois d'une façon différente.

Tous les lieux seront ouverts, tous les jours, y compris les

week-ends, de 14h à 19h, du 2 au 17 juin : une permanence y sera assurée.

Le catalogue est en vente sur tous les sites au tarif de 5€

Au Grand Serre, dans le jardin de la Cure,

Gilbert Frizon installera son « Rift »

Le rift est le lieu de la création de la matière. Gilbert taille des pierres dures : schiste ou basalte.

Les sculptures vont s'organiser de façon concentrique et sur différentes hauteurs pour donner une impression d'élévation. Un travail avec l'école du Grand-Serre se met en place.

Dates à retenir:

Du 24 avril au 30 mai Exposition Hervé Tharel, sculpteur, à la Médiathèque départementale de la Drôme des Collines, Saint Vallier

Vendredi 4 mai, 18h30 Présentation du Festival 2018 et concert Duo B2S, Médiathèque Simone de Beauvoir, Romans sur Isère

Samedi 5 mai, de 15 à 16h « Carte Blanche à l'Art et la Matière » : Art contemporain et patrimoine à la Médiathèque départementale de Saint-Vallier.

Sur le site du Grand-Serre

Samedi 2 juin, 17h Vernissage de l'exposition

Vendredi 8 juin, 20h Soirée contes : Aline Delacourt, Aimée Tardy

Dimanche 17 juin, 14h Balade botanique, Noël Arpin

Pour toute information sur l'ensemble du Festival :

<http://lartetlamatiere.pagesperso-orange.fr>

Le Grand Serre pratique

<p>MAIRIE www.legrandserre.fr ☎ 04 75 68 83 71 — ☎ 04 75 68 85 96 Courriel commune-du-grand-serre@orange.fr Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12h00 fermé le mercredi samedi de 10 h 00 à 11h30 Madame le Maire reçoit sur RDV les mardis et vendredis de 10h00 à 11h00 Les adjoints reçoivent également sur RDV.</p>	<p>EOVI Services & Soins Une permanence du service de maintien à domicile 7j/7 et 24h/24, garde de jour et garde de nuit, personnes âgées, handicapées, retraitées ou pas, grossesses pathologiques, aide aux mères... est assurée au bureau EOVI, place de la Galauré à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00 ☎ 04 75 03 53 90 Courriel c.moulin@eovi.fr</p>
<p>Agence postale COMMUNALE ☎ 04 75 23 34 83 du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Fermée le mercredi</p>	<p>Caisse primaire d'assurance maladie Rue Anatole France 26240 SAINT VALLIER ☎ 36 46</p>
<p>ERDF Dépannage 0972 675 026</p>	<p>GRDF En cas de problème ou d'odeur de gaz, contacter le numéro vert ☎ 0800 47 33 33 ou par le site www.grdf.fr</p>
<p>Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique Nord Drome (CLIC) CLIC Drôme-Nord 23, rue des Malles 26240 SAINT VALLIER ☎ 04 75 23 62 30 — ☎ 04 75 23 06 29 Courriel cfucili@ladrome.fr</p>	<p>DECHETTERIES SIRCTOM Horaires d'ouverture des déchetteries de CHATEAUNEUF de GALAURE et ST SORLIN en VALLOIRE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 en été du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en hiver ☎ 04 75 68 61 02</p>
<p>SERVICE DES EAUX VÉOLIA Site internet service-client.veoliaeau.fr En cas d'urgence, téléphoner à la Générale des Eaux ☎ 09 69 32 34 58 <u>Nouveau:</u> permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h , 18 ZA les Airs à Châteauneuf de Galaure</p>	<p>ASSISTANCE SOCIALE Centre Médico Social 3 rue Etienne Vassy 26390 HAUTERIVES ☎ 04 75 68 83 77 — ☎ 04 75 68 89 69</p>
<p>MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Possibilité de permanence sur la commune de HAUTERIVES. Prendre RDV ☎ 04 75 68 87 39 (Perm. Hauterives) ☎ 04 75 75 68 68 (MSA) ou par internet www.msa26.fr rubrique prendre rendez vous</p>	<p>BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Permanences Lundi 16h30 à 17h30 en période scolaire Mercredi 14h00 à 16h00 hiver, à partir du 8 novembre Vendredi 10h00 à 12h00 Les 1er et 3ème samedis de chaque mois de 10h00 à 12h00 04 75 68 90 70 Courriel bibgrandserre@orange.fr</p>
<p>MARCHE Tous les vendredis matin sur la place de la Mairie</p>	<p>En attendant la présence d'un nouveau conciliateur sur la commune, vous pouvez vous adresser à la Maison de la justice et du droit Mr COHET 5 bd Gabriel Péri 26100 Romans ☎ 04 75 70 68 00</p>

Bulletin municipal du Grand-Serre, Trimestriel (4 éditions/an)

par la Mairie du Grand-Serre, 1 place de l'Hôtel de Ville 26530 Le Grand-Serre

Réalisation: Commune du Grand-Serre - Directeur de la publication: Agnès Genthon

Rédaction: Nicolas Cettier, Sonia Giraud.